

**AGGLOPOLE PROVENCE** (siège à Salon-de-Provence) s'engage pour l'emploi des jeunes. Le but n'est pas de leur trouver du travail mais de tout mettre en oeuvre pour les aider à y parvenir et donner une perspective professionnelle au plus grand nombre. Le dispositif Nos jeunes ont du talent vise les moins de 30 ans et s'appuie sur Nos quartiers ont du talent. Il est porté dans le cadre de la compétence politique de la ville transférée à la communauté d'agglomération et du contrat de ville intercommunal qui doit entrer en vigueur au 1er janvier. Il propose un accompagnement spécifique des jeunes diplômés par des acteurs issus du milieu de l'entreprise. Ils pourront avoir accès à un réseau d'entreprises.

[www.agglopole-provence.fr](http://www.agglopole-provence.fr)